https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/lamballe-armor/raccordement-du-parc-eolien-un-chemin-a-2-4-milliards-d-euros-23-11-2021-12873790.php

Raccordement du parc éolien en baie de Saint-Brieuc : « Un chemin à 2,4 milliards d'euros »

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

Lecture: 3 minutes.

Un maire sommé par le préfet de signer un arrêté, des pouvoirs publics inquiets de la naissance d'une possible ZAD, une bataille judiciaire sans fin : à Erquy, les tensions autour du raccordement du futur parc éolien en mer se focalisent sur un chemin de 700 mètres.



Les travaux de raccordement du futur parc éolien de la baie de Saint-Brieuc pourraient démarrer la semaine prochaine sur l'exploitation de Ludovic André, qui se bat toujours contre la poursuite du chantier. (Le Télégramme/Julien Vaillant)

Henri Labbé n'a pas envie de signer l'arrêté autorisant les engins de chantier de RTE (Réseau de Transport d'Électricité) à circuler jusqu'au chemin des Moineries. Mais le maire d'Erquy va pourtant s'y résoudre. « J'ai reçu ce mardi matin un courrier recommandé du préfet. Il me met en demeure de signer le papier avant vendredi. Si je ne le fais pas, je risque six mois de prison et 10 000 € d'amende. Alors... »

À lire sur le sujet Parc éolien en baie de Saint-Brieuc : une nouvelle épine dans le pied

Pourquoi une telle pression pour une simple autorisation ? <u>Parce que le chemin des Moineries devient, semaine après semaine, l'épicentre des tensions autour du raccordement du futur parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc.</u> Pour relier les éoliennes au poste de La Doberie, à Hénansal, RTE doit impérativement passer par ces 700 mètres de chemin, <u>situés sur l'exploitation agricole de Ludovic André</u>. Et pour le moment, les tranchées se sont arrêtées à l'entrée et à la sortie de sa ferme.

Probable redémarrage du chantier la semaine prochaine

« RTE a creusé et installé ses fourreaux tout au long du tracé. Sauf chez moi. C'est un chemin de 700 mètres à 2,4 milliards d'euros », ironise l'agriculteur, en faisant référence au coût du futur parc. Craignant l'effet des courants électriques sur la santé de ses vaches, celui-ci se bat depuis des années contre le passage des câbles sous son exploitation.

À lire sur le sujet. Qui est Ludovic André?



Après sept ans de procédure déjà contre RTE, Ludovic André est bien décidé à lutter pour que les câbles ne traversent pas son exploitation. (Le Télégramme/Sylvie Vennegues)

Ces dernières semaines, de nombreux élus et militants associatifs lui ont manifesté leur soutien. Parmi ceux-ci, le maire d'Erquy, opposant affiché aux éoliennes. Mais face à la pression du préfet, Henry Labbé devrait céder et signer l'arrêté. Le chantier pourrait donc reprendre d'ici peu. « Sans doute la semaine prochaine », précise RTE, « en attente de l'ensemble des autorisations pour démarrer les travaux de génie civil ».

À live sur le sujet Éolien en baie de Saint-Brieuc : une centaine de personnes en soutien à Ludovic André

Mais malgré l'arrêté municipal, Ludovic André considère que RTE ne peut toujours pas démarrer. Car l'agriculteur mène également un combat devant la justice. Et le 26 août dernier, le tribunal judiciaire de Saint-Brieuc a ordonné qu'une expertise sur l'état sanitaire de son

cheptel soit menée. Et les juges de préciser dans leur ordonnance de référé : « Les travaux ne commenceront qu'après la remise du rapport ».

« RTE ne peut quand même pas passer outre une décision de justice »

« Les experts étaient là en début de semaine. Ils devraient rendre leur rapport à la midécembre. RTE ne peut quand même pas passer outre une décision de justice », s'émeut Ludovic André. « L'expertise doit permettre de mesurer s'il y a une évolution sanitaire du cheptel après la mise en service du parc. Cela n'a rien à voir avec les travaux », balaye RTE.

À lire sur le sujet Parc éolien en baie de Saint-Brieuc : des années de tensions

Pour Ludovic André - qui a également déposé une plainte contre X pour faux et usage de faux dans un autre volet du dossier -, « le préfet et RTE veulent absolument démarrer les travaux maintenant, de peur d'en être empêché plus tard ».

En attendant, l'imminence du redémarrage du chantier crée de plus en plus d'agitation. À Erquy, certains ont même émis l'idée de créer une Zone à défendre (ZAD), comme à Notre-Dame-des-Landes. De quoi inquiéter les pouvoirs publics. « J'ai reçu la visite des gendarmes sur ce sujet. Je leur ai redit que ce n'était pas mon intention. Ça ne me servirait pas », conclut Ludovic André.